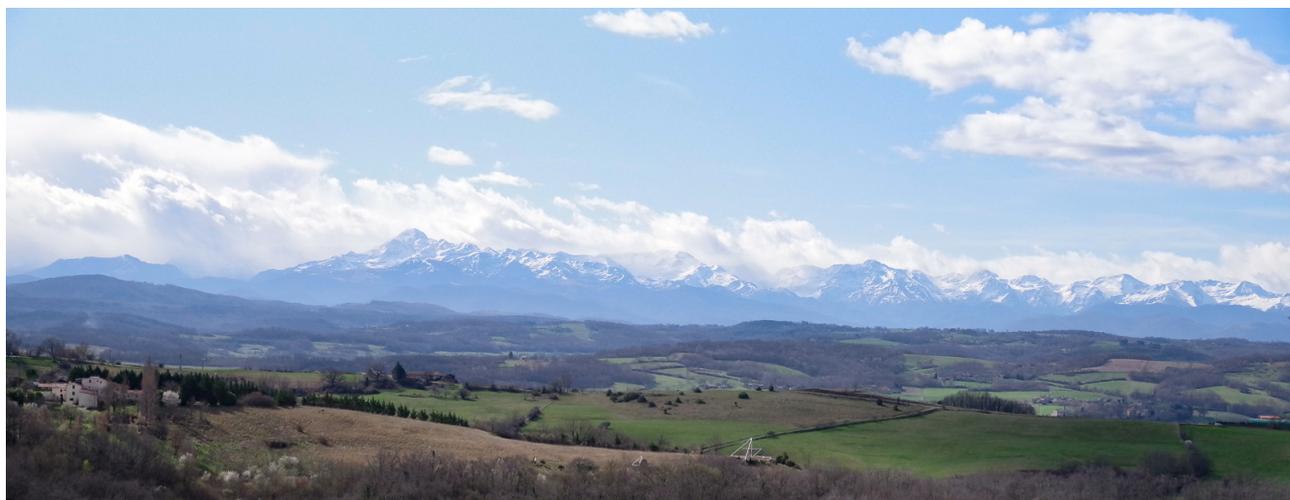


Latour Info 2020



Vœux du Maire

La crise sanitaire que nous traversons nous confirme dans la volonté de nous engager et de rester mobilisés à vos cotés afin d'agir ensemble sur les projets qui soutiendront la commune et ses habitants.

Avancer ensemble est une ligne qui nous tient à cœur, nécessaire à la vie de notre commune pour un développement respectueux de tous et respectueux de l'environnement dans lequel nous vivons.

Je vous propose d'entrer avec espérance et solidarité dans cette année 2021.

Avec tous mes vœux.

Philippe BERTON



L'équipe municipale

Philippe BERTON	Maire	Lieu dit « Colline » 31310 Latour
Christian KUBALA	1 ^{er} adjoint	Lieu dit « Mothes » 31310 Latour
Gérard THIBAUD	2eme adjoint	Lieu dit « Mothes » 31310 Latour
Medhi BELVISO	Conseiller	Lieu dit « Primoulas » 31310 Latour
Cédric CABANAC	Conseiller	Lieu dit « Haget » 31310 Latour
Patricia MORACCHINI	Conseiller	Lieu dit « Las Coumettos » 31310 Latour
Hans Joachim ROESING	Conseiller	Lieu dit « La Communion » 31310

Infos pratiques

Horaires d'ouverture au public de la mairie :

Tous les lundi, hormis jours fériés, de 14 heures à 18 heures

Vous pouvez contacter le secrétariat par téléphone ou laisser un message au **05 61 90 22 48** ou par courriel sur mairie-latour2@wanadoo.fr

en cas d'urgence : **07 82 56 30 95** (à partir de février 2021)

passage des encombrants : **les 28/01 et 23/09**



20 juin 2020, à la suite du premier confinement, rencontre conviviale avec les concitoyen(ne)s et présentation de la nouvelle équipe municipale.

Après le discours du Maire, des échanges concernant le programme pour les six années à venir et les souhaits des personnes présentes, ont été évoqués autour du verre de l'amitié.

Edito

Il y a eu un avant.....Il y aura un après !..

Une époque bien particulière, parsemée d'inquiétude et d'incompréhension nous submerge.

Nos habitudes, nos coutumes et nos fondamentaux s'en trouvent perturbés.

Et nous voilà désemparés, soumis à un effort d'adaptation que nul n'avait imaginé et encore moins anticipé.

Malgré cela, il nous faut rester confiant. Les générations précédentes ont connu des périodes non moins rudes et ont su s'adapter, à nous de faire preuve de responsabilité et de solidarité pour sortir de ce fléau invisible mais omniprésent qui nous menace et nous accapare.

Aucune rencontre n'étant envisageable dans l'immédiat, il nous est apparu utile de vous apporter quelques informations par le biais de ce bulletin et assurer ainsi un lien. Nous vous remercions pour votre compréhension et vous invitons à la prudence, à la vigilance avec l'espoir et le plaisir de se revoir prochainement, en tout cas, dès que l'horizon s'éclaircira. C.K

Etat civil :

3 Décès : François ROSSO - Clotaire, Marius RENAILLE - Aimé MASSAT

1 Naissance : Elisa PELLEGRINO

Un peu d'histoire...

La commune de Latour, dont la démographie a connu ses heures de gloire vers le milieu du XIX^{ème} siècle, avec une population de plus de 250 habitants et un vrai cœur de village, accueillant des artisans (notamment un boulanger et un ferronnier), ne compte plus aujourd'hui que 78 habitants résidents (au 1^{er} janvier 2019),

Deux bâtiments communaux furent construits dans les années 1960, après que le centre bourg, déserté par ses habitants vieillissants, ait été rasé pour insalubrité sur décision de l'équipe municipale de l'époque.

Cette disparition du patrimoine bâti de la commune a coïncidé avec une importante récession démographique liée à l'exode rural massif amorcé après la guerre de 39-45. Cet exode a été en partie compensé par l'installation d'une nouvelle population néo-rurale dès la fin des années 70.

A cette époque, ne restaient, à la place de l'ancien bourg, que la mairie et un second bâtiment abritant l'école et son logement de fonction à l'étage. Par la suite, une salle des fêtes fut construite entre ces deux édifices.

L'école de la commune est restée opérante jusque dans les années 2000. Elle fonctionnait en classe unique et la plupart des enfants des résidents de la commune y ont été scolarisés.

L'école créait du lien, dans cette commune sans bourg, et sa fermeture (du fait de la baisse des effectifs) a eu un impact encore perceptible sur la dynamique du village et les interactions entre les habitants.

Aujourd'hui, grâce aux projets initiés par les équipes municipales précédentes, d'importants travaux de rénovation ont été réalisés, notamment depuis 2008 où l'école a été entièrement transformée pour devenir la nouvelle mairie, l'appartement de fonction a été rénové et isolé pour être loué, la salle des fêtes vient d'être entièrement rénovée, dans le but d'une mise à disposition à des associations ou de locations ponctuelles, et un local- cuisine a même été aménagé au rez de chaussée du local de l'ancienne mairie, dans la perspective d'une mise à disposition lors de locations de la salle des fêtes.

La rénovation des bâtiments a pris également en compte l'intégration des bâtiments dans le paysage, face aux Pyrénées, en privilégiant l'esthétique du bardage bois sur les façades sud. Un espace extérieur a aussi été aménagé avec un parking, une aire de pique-nique et des bancs.

Seul le bâtiment de l'ancienne mairie est resté tel qu'il a été construit, avec une prédominance du béton, une isolation inexistante et une esthétique des années 60, qui tranche avec celle des bâtiments rénovés à ce jour.

Enfin, la commune est caractérisée par un habitat très dispersé, avec des possibilités de construire limitées au centre village.

La vocation agricole est encore prioritaire et toutes les fermes sont habitées, mais de plus en plus de nouveaux installés travaillent hors de la commune, dans des domaines autres que l'agriculture et nombreuses sont les personnes en quête d'un logement dans la région, qui ne trouvent pas à se loger du fait d'une offre de logement presque inexistante.

L'équipe municipale actuelle et son implication dans la bonne marche des affaires communales et la mise en place des projets communaux

Le 15 mars 2020, une équipe municipale entièrement renouvelée a été élue, mettant en avant un projet ambitieux, celui de recréer du lien entre les habitants de la commune, entre autres, en redynamisant le cœur de village.

Le premier confinement a mis les ambitions en sourdine, jusqu'à la passation de pouvoirs en mai. Le tuilage entre les deux municipalités n'ayant pu se réaliser, la nouvelle équipe a repris tant bien que mal les différents dossiers en cours et notamment ceux des travaux de réfection de la salle des fêtes.

Les différentes réalisations

- **L'embauche d'une secrétaire de mairie**

Suite à la démission en mars 2020 de la secrétaire de mairie de la précédente mandature (Colette Grudov), l'équipe municipale a décidé d'embaucher une adjointe administrative territorial contractuelle, pour assurer les fonctions d'accueil et de secrétariat, de gestion administrative de la Mairie, du suivi des dossiers d'urbanisme, d'état civil et de missions diverses, ainsi que de la remise en route de toutes les procédures administratives communales.

Mme Delphine Picq a été recrutée de juin à fin décembre en CDD et sa contractualisation en tant qu'agent administratif stagiaire sera effective à partir de janvier 2021, et ce pour 1 an.

- **Le renouvellement du matériel informatique**

Le matériel informatique en place s'est vite avéré obsolète et il a été largement renouvelé par l'achat de deux ordinateurs reconditionnés, d'un NAS (système de stockage en ligne) d'un disque dur externe et d'une imprimante/scanner couleur A4, ce qui a permis à la secrétaire de travailler dans de meilleures conditions, d'autant plus que les logiciels de gestion/comptabilité administratifs requièrent un matériel bénéficiant des plus récentes mises à jour, ce qui est le cas aujourd'hui.

Le seul gros souci du secrétariat aujourd'hui vient de l'accès internet qui est « fluctuant » sur le réseau Orange filaire.

Le déploiement de la fibre dans la commune est certes prévu, mais compte tenu du contexte sanitaire et des retards pris par les entreprises qui installent le réseau, il n'est guère envisageable de compter sur un raccordement avant la mi 2023.

En attendant, le conseil municipal a pris la décision de passer en connexion Radio4G Fixe (connexion par antennes placées sur les points hauts), dont l'installation est prise en charge par le département de Haute Garonne (Quelques réalisations ont déjà été faites sur la commune et permettent d'améliorer grandement les vitesses de connexion).

La procédure de transition vers l'opérateur « Ozone » est lancée et d'ici la mi-février, la mairie sera équipée d'une mini antenne de connexion ainsi qu'une box/router.

- **Les priorités de la fin d'année 2020**

La fin de l'année 2020 a été consacrée à la finalisation du règlement des entreprises concernées par la réhabilitation de la salle communale, et par la mise en route d'un dossier de subventionnement de travaux de rénovation de l'ancienne mairie.

L'implication de Mme Delphine Picq a été exemplaire dans le travail considérable de remise à flot de la municipalité, au ralenti depuis les élections de mars suite au confinement. Les principaux dossiers en attente ont été finalisés avant la fin de l'année.

- **Création d'un site Internet**

Pour faciliter les échanges d'information avec les habitants de la commune possédant une connexion Internet, un site internet communal se met en place grâce à l'assistance technique du service informatique de l'ATD.

En attendant, un dossier « partage » est accessible à tous les habitants qui le souhaitent sur le serveur de la mairie, en tapant l'adresse URL dans votre navigateur :

<https://nas-mairie-latour.fr4.quickconnect.to>

Identifiant : **Public**

Mot de passe : **Bienvenue_!**

Sur ce serveur seront stockés les comptes-rendus de réunions du conseil municipal ainsi que les arrêtés pris par la municipalité, et des informations pratiques (dates des prochains conseils, réunions de la communauté de communes, collecte des déchets, ramassage des encombrants...)

Les projets

1. Projet de réhabilitation de l'ancienne mairie en local d'habitation

Le projet de réhabilitation des locaux de l'ancienne mairie en habitation nous est rapidement apparu comme une évidence et il se trouve que l'architecte, Mr Barrau, maître d'œuvre des travaux sur la salle des fêtes avait déjà été sollicité par l'ancienne municipalité pour établir des devis quantitatifs et estimatifs sur ce bâtiment.

Nous lui avons demandé de nous fournir des plans d'aménagement chiffrés de ce local (vide depuis plus de 5 ans), prenant en compte également notre volonté de donner à l'ensemble des bâtiments une cohérence environnementale et esthétique (isolation des combles, plancher isolé, double vitrage des huisseries, doublage des murs par l'extérieur avec bardage bois...)

Ce projet nous semble un premier pas vers la création d'un centre bourg, même s'il n'est que résidentiel.

Compte tenu de la demande forte de logement dans le Volvestre et particulièrement dans cette zone de coteaux, la création d'un logement communal permettrait d'installer facilement une famille, dans un cadre exceptionnel, face aux Pyrénées, pour un loyer modéré.

Le projet de réhabilitation ne porterait que sur l'étage, qui serait réagencé, de manière à aménager une grande pièce à vivre, comprenant un coin cuisine et une salle à manger-salon, 2 chambres, une salle de bain et un WC, le tout sur une superficie d'environ 70 m². **Le coût total du projet chiffré par Mr Barrau avoisine les 130.000 € TTC (103.000€ HT)**

La bonne santé financière de la commune ainsi que la volonté affichée par le gouvernement de relancer l'économie en subventionnant les entreprises du secteur du bâtiment nous a poussé à monter rapidement un dossier de demande de subvention, et il nous semble plausible de miser sur une prise en charge des travaux d'au moins 50 000€ par l'état/la région.

La mise en location de cet appartement à partir de 2022, avec un loyer modéré (de l'ordre de 300 à 400€/mois) permettra de conforter la situation financière de la commune pour envisager la mise en œuvre d'autres projets communaux.

2. Projet de réhabilitation de l'église

L'église de Latour n'est plus guère utilisée aujourd'hui, elle n'est ouverte que pour les enterrements et 2 ou 3 messes rituelles mais elle fait partie de l'histoire du village, et elle en est le plus ancien bâtiment patrimonial, or il se trouve qu'elle est dans un état assez avancé de décrépitude (plâtres qui se décollent, boiseries vermoulues, murs qui s'écartent...)

Suite à des contacts avec le CAUE de Toulouse (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), une architecte est venue établir un diagnostic qu'elle doit nous faire parvenir en février. Suite à cette expertise, il nous appartiendra de consulter un cabinet d'architectes (en lien avec les Bâtiments de France) afin d'établir des devis ainsi qu'un calendrier des travaux.

D'ores et déjà, il semblerait que les remontées d'humidité constatées sur les murs intérieurs (dont les plâtres sont très abîmés) soient liées à un crépi ciment appliqué sur tous les murs extérieurs.

Il serait envisageable de prévoir plusieurs tranches de travaux, le plus urgent étant le piquage des murs extérieurs et la réalisation d'un crépi à la chaux pour que les murs respirent en attendant de réaliser des travaux plus conséquents à l'intérieur de l'église, nécessitant d'importantes demandes de financement.

3. Projets à venir

Compte tenu du retard pris par les différentes administrations du fait de la pandémie et du peu de visibilité à long terme sur les financements de l'état, il nous semble prudent de ne pas entreprendre d'autres chantiers que les deux prévus pour l'instant.

Quelques pistes sont d'ores et déjà sur la table pour les années à venir :

- Le système d'assainissement des différents locaux communaux va vite s'avérer limité et nécessitera une mise aux normes avec la mise en place d'une cuve récupérant toutes les eaux usées (logement au-dessus de la mairie, WC publics, petite cuisine, ancienne mairie réaménagée)
- Nous réfléchissons à la possibilité d'équiper les bâtiments communaux en photovoltaïque (tout dépendra des opportunités de financement).
- Dans l'optique de rendre le cœur de village attractif, pourquoi pas envisager une construction neuve, derrière la mairie, à l'emplacement du terrain de pétanque actuel qui n'est guère utilisé et qui pourrait être déplacé sur l'esplanade...Là aussi, une maison « passive », en matériaux écologiques, pourrait permettre de bénéficier de subventionnements importants.
- Enfin toutes les suggestions pour des projets à venir sont les bienvenues....

CFC Latour

siège : mairie de Latour

mairie-latour2@wanadoo.fr

05 61 90 22 48

Un nouveau Comité des Fêtes & de la Culture a été mis en place et enregistré en préfecture.

Son bureau se compose comme suit :

Mme Brigitte Roesing « Gitte »	présidente
Mr Michel Lodygensky	vice président
Mr Immanuel Meffert « Immo »	trésorier
Mr Olivier Anger	trésorier suppléant
Mr Christian Kubala	secrétaire
Mr Benoît Leibzig	secrétaire adjoint

Une réunion a pu se tenir en présentiel, en tenant compte des mesures de protections sanitaires et, une liste non exhaustive d'activités et d'animations a, d'ores et déjà, été établie.

(vœux du Maire - séances « ciné » et débats – expositions – le retour des épouvantails – bourse des graines et des plantes – concours de pétanque – soirée(s) jeux – soirée(s) lecture etc...)

Mais, comme chacun le comprendra aisément, leur déroulement reste tributaire des décisions préfectorales aussi, nous ne manquerons pas de vous informer de leur faisabilité au gré de l'évolution de la situation actuelle.



Illustration de
Rune Gaulard (11 ans)